

Projet Pédagogique « 3 à 5 ans »

**ACM Intercommunal Mezenc-Loire-Meygal
« Le Manège des enfants »**



Accueil de Loisirs Mézenc-Loire-Meygal

SOMMAIRE

I) DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL DE LOISIRS	3
<i>I.1 Présentation de la structure</i>	<i>3</i>
<i>I.2 Les principaux moyens</i>	<i>3</i>
<i>I.3 Les Périodes d'accueil des 3-5 ans</i>	<i>4</i>
<i>I.4 Les Repas</i>	<i>4</i>
<i>I.5 La sieste + temps calme</i>	<i>5</i>
<i>I.6 Temps d'activités</i>	<i>5</i>
<i>I.7 La sécurité</i>	<i>5</i>
<i>I.8 L'hygiène</i>	<i>5</i>
<i>I.9 Le public</i>	<i>6</i>
<i>I.10 L'encadrement</i>	<i>6</i>
II) JOURNEE TYPE	8
III) LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	8
<i>III.1 Accompagner les enfants dans l'apprentissage de la vie en collectivité et favoriser leur autonomie</i>	<i>8</i>
<i>III.2 Favoriser la sociabilisation et la curiosité des enfants</i>	<i>8</i>
IV) BILAN ET EVALUATION	9
V) CONCLUSION	9

I) DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

I.1) Présentation :

La structure d'accueil ACM « Le Manège des Enfants » se situe sur la commune de Lantriac au Pôle enfance jeunesse « Le Vourzet 43260 Lantriac ».

Elle dépend de la Communauté de Communes Mezenc-Loire-Meygal située à 10 place St Robert 43260 St Julien Chapeuil. Elle est présidée par Mr Jean-Marc Fargier.

Elle gère également une autre structure d'accueil « L'île ô jeux » qui se situe au Monastier-sur-Gazeille.

Lantriac est un village au centre de la France. Il est situé dans le département de la Haute-Loire en région Auvergne Rhône Alpes.

Le village de Lantriac fait partie de l'arrondissement du Puy En Velay et appartient au canton de St Julien Chapeuil. Les habitants de Lantriac sont appelés les « Lantriacois ».

La commune de 1993 habitants possède un grand nombre de services : Écoles, poste, banque, commerces, complexe sportif, Associations...

Ce projet pédagogique s'inscrit dans le cadre du projet éducatif de la communauté de communes Mezenc-Loire-Meygal qui repose sur les objectifs suivants :

- ◆ *La sécurité affective*
- ◆ *L'autonomie*
- ◆ *La bienveillance*
- ◆ *Le respect*
- ◆ *La découverte à travers les actions et activités proposées*
- ◆ *L'apprentissage des règles de vie en collectivité*
- ◆ *Le développement de la connaissance et l'attachement à son territoire*
- ◆ *La recherche d'une complémentarité d'actions avec les familles*
- ◆ *Le plaisir de chaque enfant*
- ◆ *L'égalité entre chaque enfant*
- ◆ *L'acceptation de la différence*

II.2) Les principaux moyens :

L'ACM dépend du budget de la Communauté de Communes Mezenc-Loire-Meygal pour les investissements, les sorties et les achats de matériel(consommable et pédagogique).

Les moyens humains et techniques :

- Logiciel*
- Formations*
- Participation à des réseaux, forums...*
- Bus*

Les moyens matériels :

Le bâtiment principal dispose de nombreuses salles dont deux destinées uniquement aux 3-5 ans

-la salle du sommeil :

Lits couchettes, alèses, taies d'oreillers, oreillers, couvertures...

-salle d'activité :

Rideaux anti feu, tables, chaises + tables adaptées à la tranche d'âge, tapis, parcours de motricité, matériels pédagogiques + éducatifs, jeux de société.

-cour extérieure :

Un aménagement avec des dalles amortissantes, préau couvert, une cour sablée, vélos, trottinettes...

Les moyens financiers :

Nos partenaires financiers et réglementaires sont la CAF, MSA, Département Haute-Loire.

Les moyens réglementaires

Nos partenaires réglementaires sont la PMI (Protection maternelle infantile) et la DDCSPP(Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations).

I.3) La période d'accueil des 3-5 ans :

C'est le moment où l'enfant s'installe à son rythme. L'animateur se met à l'écoute des enfants via la discussion, la lecture d'une histoire ou un jeu de société pour faciliter la rencontre entre plusieurs enfants. Il établit également le lien entre la vie au centre et les familles. L'enfant a la possibilité de choisir plusieurs activités (lire, jouer, dessiner, puzzles, jeux de constructions) ou celle de ne rien faire, le temps d'une détente. Chaque enfant bénéficie d'un accueil personnalisé.

I.4) Les repas :

C'est le moment essentiel dans la journée de l'enfant, à ne pas négliger. C'est l'occasion pour eux de découvrir de nouveaux goûts, d'intégrer les règles de vie en collectivité, de respecter la nourriture, d'apprendre utilisation des couteaux, mettre sa serviette, de participer à la vie collective (les enfants débarrassent leurs tables et rangent les chaises). Un animateur accompagne les enfants à chaque table. Le temps du repas pouvant être ajusté en fonction du rythme des enfants.

1.5) La sieste + temps calme :

Il existe une hétérogénéité chez les enfants âgés de 3 à 5 ans. En effet, suivant leur âge, les besoins sont différents. Ainsi, deux organisations seront proposées.

13h30-13h45 : installation des enfants dans la salle du sommeil ou sur les tapis. Lecture de contes en lien avec une thématique définie.

13h45-15h30 : la sieste, tout comme le repas, est un moment primordial dans la journée de l'enfant. Le réveil s'effectue de façon échelonné. Les enfants réveillés ont la possibilité de rejoindre le groupe en activité.

1.6) Temps d'activité :

L'activité est un facteur essentiel dans le développement physique, affectif, moral de l'enfant. C'est une passerelle entre l'enfant et l'adulte. Des activités dynamiques et ludiques sont proposées aux 3-5 ans.

Toutes ces activités ont un lien pédagogique qui les unit, les unes complètent les autres et convergent toutes vers un sens éducatif.

1.7) La sécurité :

- ◆ Les enfants ne seront jamais seuls dans les salles (1 animateur minimum sera présent) .*
- ◆ Un animateur sera présent lorsque les enfants auront besoin de se rendre aux toilettes.*
- ◆ Tous les déplacements à l'extérieur se font sous la conduite et la responsabilité d'un animateur.*
- ◆ En lien avec le plan vigipirate et pour une question de sécurité, l'accueil de loisirs sera fermé à clés extérieur, intérieur. Afin de nous avvertir de votre arrivée, un interphone à l'entrée est à votre disposition.*

1.8) L'hygiène :

L'hygiène fait partie de la vie courante en accueil de loisirs. C'est notre devoir de veiller au bien être des enfants !

Pour cela, nous avons aménagé des temps spécifiques durant la journée

Exemples: *Lavage des mains avant et après les temps de repas.
Initier les enfants à tirer la chasse d'eau.
Initier les enfants à utiliser le mouchoir.*

1.9) Le public 3- 5 ans :

Âge	Psychomotricité	Développement cognitif	Langage	Développement social
3 ans	-S'habille seul. -Lance un ballon avec ses deux bras, mais avec une participation du reste du corps.	Est capable d'avoir une pensée intuitive, qui s'appuie sur des images, des représentations.	-Produit entre 800 et 1 000 mots, en comprend environ le triple. Commence à nommer quelques couleurs	Comprend la notion de partage. Commence à se livrer à des jeux de rôles et des jeux symboliques (jeux de faire semblant).
4 ans	Peut viser une cible avec le ballon lancé avec les mains Sait couper avec des ciseaux en allant tout droit	Commence à différencier le matin, l'après-midi et le soir.	Apprend des comptines. Sait dire son âge.	Comprend un interdit quand on le lui explique. Rejette certains enfants
5ans	Colorie sans dépasser les contours.	Commence à avoir une pensée logique.	Maîtrise tous les sons de la langue.	Est intégré dans un groupe de camarades, partenaires privilégiés

1.10) L'encadrement :

L'équipe pédagogique est garante des besoins, des aspirations et des choix de l'enfant, sans oublier que celui-ci a des droits et des devoirs.

Elle doit veiller au respect mutuel des individus.

Le directeur et l'ensemble du personnel adhèrent au projet éducatif de la Communauté de Communes et s'engagent à le respecter.

Le projet pédagogique est en lien avec les finalités éducatives de la Communauté de Communes Mezenc-Loire-Meygal.

Le directeur :

- ***Gestion du personnel d'animation, assure la sécurité physique et moral de l'enfant***
- ***Gestion de la structure d'accueil : Programmation des activités pédagogiques***
- ***Garant du bon fonctionnement et du projet pédagogique***
- ***Interlocuteur privilégié avec les familles***

L'adjoint de direction :

- ***En soutien du directeur, encadrement de l'équipe d'animation.***
- ***Préparation des programmes d'activités***
- ***Assure la sécurité physique et morale de l'enfant***

Les animateurs :

Tous les animateurs viennent d'horizons différents avec des conceptions personnelles de l'animation (et de l'éducation), des expériences. Les savoir-être et les savoir-faire de chacun amènent à une cohésion de l'équipe pédagogique.

L'essentiel est de partager une idée commune de l'animation qui associe :

- ***Le respect : Des enfants, des familles, de l'équipe.***
- ***Le dynamisme : Pour être force de proposition.***
- ***L'enthousiasme : Les vacances dans la joie.***
- ***Le professionnalisme : Pour assurer ses fonctions avec responsabilité et efficacité.***

L'encadrement est composé de :

- ◆ ***Une directrice : Charlotte Best (Diplome :BPJEPS L T P)***
- ◆ ***Une animatrice permanente : Rachel Cavenne ((Diplôme : Bafa + stagiaire BAFD) .***
- ◆ ***Des animateurs vacataires : Bafa ou Stagiaire Bafa ou Non Diplômé***

Les stagiaires Bafa sont suivis par l'équipe de direction, une séance d'animation est mise en place afin de faire un bilan et de valider leurs stages.

Pendant les périodes de forte affluence, nous faisons appel à des animateurs vacataires soucieux du respect du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure.

Les taux d'encadrement pour les groupes d'enfants répondent aux normes de la DDCSPP (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations)

« 1 animateur pour 8 enfants de – 6 ans » et au minimum 50% de qualifiés Bafa et maximum 20% de non qualifiés

II) JOURNEE TYPE

Horaires	Activités
7h30-9h30	Arrivée échelonnée des enfants - Temps d'accueil
7h30-8h30	Encas (fruit ...) échelonné
10h00-11h30	Activités - jeux
12h00-13h15	Repas
13h15-14h00	Temps calme + Sieste + Accueil (arrivée échelonnée des enfants)
14h00-16h30	Activités - jeux
17h00-18h30	Départ échelonné des enfants + petits jeux

Pour les sorties, chaque enfant aura un bracelet de couleur qui correspondra à son groupe et à sa salle d'activité 3-5 ans « violet » ce qui permettra à l'enfant et à l'animateur d'avoir un repère.

III) LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**III.1) Accompagner les enfants dans l'apprentissage de la vie en collectivité et favoriser leur autonomie :****● Responsabiliser les enfants vers l'autonomie :**

- Confier des missions valorisantes pour les enfants
- Responsabiliser les enfants aux diverses préparations (goûter, mettre la table, débarrasser...)
- Permettre aux plus grands d'être responsables des plus jeunes
- Inciter les enfants à participer aux rangements
- Apprendre à participer et à partager

III.2) Favoriser la sociabilisation et la curiosité des enfants :**● Se positionner dans une relation de confiance et d'accompagnant :**

- Être présent et disponible
- Conseiller les jeunes et les aider si besoin dans leurs activités et autres
- Valoriser les actions bien faites et le bon respect des règles par les enfants
- Alterner le temps de repas en autonomie ou en présence d'un animateur
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Accorder une attention individuelle à chaque enfant (tenir compte de son histoire personnelle, répondre à ses besoins spécifiques « P.A.I »)
- Adapter son vocabulaire en fonction de l'âge de l'enfant

IV) Bilan et Évaluation

Bilan :

Les réunions doivent permettre de créer une cohésion entre les animateurs, de prévoir les temps forts et de régler les conflits éventuels.

Elles sont aussi l'occasion de faire le point sur les enfants, les projets permettant à chacun de modifier ses comportements et ses actions pour rester en phase avec le projet, ou le faire évoluer en fonction des situations.

Pour cela, nous organisons une réunion par semaine sous forme ludique.

L'évaluation :

Il est possible de réaliser une évaluation de la structure sous forme de questionnaire, par les acteurs de l'accueil de loisirs (familles, enfants, animateurs) pour son évolution.

V) Conclusion

Ce projet pédagogique est le fruit d'une réflexion, d'expériences et d'évaluations. Il est en continuité du projet éducatif. Il est au service des enfants et des familles.

Il doit permettre à toute l'équipe d'animation de trouver un cadre de travail enrichissant et dynamique dans l'exercice d'un métier exigeant.

Il doit permettre aux familles de trouver un cadre structurant pour leurs enfants.

C'est aussi un outil de travail, un document de référence, un cadre pour l'organisation et le bon fonctionnement de la structure.

Il n'est jamais terminé, car il peut sans arrêt être modifié par les éléments qui prennent vie tout au long de l'année.